

WE ARE YOUR DOL



Department of Labor

# DÉCLARATION DES DROITS DES TRAVAILLEURS DES ONGLES

## SALAIRE MINIMUM:

Vous DEVEZ être payé pour CHAQUE heure travaillée, y compris les heures supplémentaires, même si vous êtes payé à la « commission » ou si vous n'êtes pas expérimenté.

## CE SONT VOS DROITS, PEU IMPORTE VOTRE STATUT D'IMMIGRATION

Si vous n'avez pas de licence, vous devez obtenir une licence de stagiaire en ongles, que vous pouvez obtenir gratuitement. Veuillez contacter le service d'assistance téléphonique pour en savoir plus.

**APPELER POUR OBTENIR DES INFORMATIONS OU DE L'AIDE:**  
**(888) 469-7365**

## LES EMPLOYEURS NE DOIVENT JAMAIS:

- Prenez vos pourboires ou votre salaire
- Vous payer moins que le salaire minimum
- Vous obliger à payer pour un emploi ou une formation, à titre de punition ou pour toute autre raison
- Vous refuser une pause repas
- Vous refuser le droit de porter un masque et/ou des gants
- Vous punir de quelque manière que ce soit pour vous être plaint de votre salaire ou de vos conditions de travail

## POUR VOTRE SÉCURITÉ, LES PROPRIÉTAIRES DOIVENT FOURNIR AUX TRAVAILLEURS:

- Un respirateur (masque spécial) à utiliser lors du polissage des ongles artificiels ou de l'utilisation de poudre pour ongles artificiels
- Des gants à utiliser lors de la manipulation de produits chimiques ou de déchets, pendant le nettoyage et lors de l'exécution de tout service susceptible d'endommager la peau d'un client
- Une protection oculaire à utiliser lors de la préparation, du transfert ou du versement de produits chimiques.

Lieu	Les 40 premières heures Par semaine, Au moins :	Après 40 heures Par semaine, Au moins:
New York City	<b>\$16,00/heure</b>	<b>\$24,00/heure</b>
Long Island et Westchester County [Comté de Westchester, TN]	<b>\$16,00/heure</b>	<b>\$24,00/heure</b>
(pour) le reste de New York State [Etat de New York, TN]	<b>\$15,00/heure</b>	<b>\$22,50/heure</b>